

15 juin 2020

## RENDEZ-NOUS NOS SALAIRES !

Le déconfinement se poursuit – la France métropolitaine est maintenant entièrement en zone verte – et l’activité économique reprend rapidement sa place.

Le chômage partiel a rempli son rôle de filet de sécurité en maintenant 84% du salaire net, totalement remboursé à l’employeur par l’Etat. Toutefois, le manque à gagner met en grande difficulté les plus bas salaires.

A la suite de l’annonce en CSE, la semaine dernière, de la volonté de la Direction de prolonger le chômage partiel jusqu’en septembre, nous nous interrogeons sur les objectifs visés par la Direction car l’entreprise n’est pas en danger financièrement, et les ventes en France retrouvent dès juillet un niveau comparable à l’an passé.

C’est comme si l’entreprise maintenait le pied sur le frein pour bénéficier à plein des subsides de l’Etat prévus normalement pour éviter les défaillances d’entreprises.

Et pendant ce temps, l’entretien des mobiliers est négligé, les commerciaux sont sommés de travailler seulement 4 jours sur 5, et des intérimaires vont être embauchés pour les congés quand les afficheurs seront maintenus en chômage partiel...



**Réagissez, défendez-vous, syndiquez-vous !**

# Rejoignez la CGT